



Joueur de marimba, Dominique Haldemann a été classé champion fribourgeois toutes catégories. CHARLES ELLENA

CONCOURS CANTONAL DE SOLISTES

Pour la première fois, un percussionniste l'emporte

PHILIPPE CASTELLA

Les musiciens fribourgeois se sont donné rendez-vous à l'Institut St-Joseph de la Gouglera, à Chevrières, ce week-end pour la 16^e édition du Concours cantonal des solistes. Au total, 280 solistes et 28 petits ensembles ont concouru, soit près de 400 jeunes musiciens membres d'orchestres d'harmonie ou de brass band, indique Gabriel Mauron, porte-parole de l'organisation assumée par la Musikgesellschaft Giffers-Tentlingen.

Pour la première fois en seize éditions, c'est un percussionniste qui l'a emporté, Dominique Haldemann, 18 ans, joueur de marimba au sein du Corps de musique de la Ville de Bulle. Il s'est distingué hier après midi lors de la finale du concours, qui a réuni les dix meilleurs musiciens, dans la chapelle de l'institut, pleine à craquer malgré ses 350 places.

Dominique Haldemann est champion fribourgeois toutes catégories ainsi que des percussions. Dans la catégorie des bois, c'est Katharina Oberson qui l'emporte. Cette clarinetteste de Tavel est membre de la Fanfare du Collège Saint-Michel ainsi que de l'Orchestre d'Harmonie de Fribourg.

Dans la catégorie des cuivres, c'est Raoul Berset qui empêche le titre de champion fribour-

geois. Ce joueur de baryton est membre de La Lyre de Courtion et du Brass Band Fribourg. Enfin, dans la catégorie des tambours, le champion cantonal est Frédéric Brasey, membre de La Concordia de Fribourg.

«On est très content du déroulement du concours», souligne Gabriel Mauron. Tout s'est passé sans anicroche dans des salles d'audition offrant une excellente qualité sonore. Les très bonnes prestations des jeunes musiciens ont rendu la tâche du jury ardue.

La manifestation a nécessité la mobilisation d'une centaine de bénévoles. Le budget d'environ 45 000 francs devrait être tenu. La cotisation de 50 fr. demandée aux solistes et ensembles devrait en couvrir le tiers. Pour le reste, les bénéfices de la cantine, ainsi que les contributions des donateurs et sponsors devraient permettre de couvrir les frais.

Pour la 17^e édition du concours l'an prochain, la Société cantonale des musiques fribourgeoises est toujours à la recherche d'un organisateur. Son président Patrice Longchamp a lancé hier un appel, au moment de la proclamation des résultats, pour en trouver un au plus vite. |

Résultats complets et détaillés sur le site: www.mggt.ch

MÉMENTO

- > **DIALOGUE** «Maladie psychique et droit» par le Trialogue Fribourg. Espace de rencontre entre malades, proches et professionnels. Kinderstube, rue de l'Hôpital 4, 19 h 30. Info. 026 424 15 14, info@afaap.ch
- > **ESCARGOTS RAPIDES** Randonnée de 2 h tous les lundis. Départ à 13 h 30 du parking à la route de Villars (arrêt de bus Bethléem). Info: 026 402 13 38 ou 026 424 87 65.
- > **PRIÈRES** St-Justin: 7 h messe. St-Nicolas: 9 h et 18 h 15 messes. Sœurs d'Ingenbohl: ch. des Kybourg 20, 8 h 15 messe.
- > **AÎNÉS DANSE** Pro Senectute propose des cours de danse dès février. A Fribourg, Môtier, Morat, Villarimboud et Bulle. Infos: 026 347 12 40.

Impossible de construire partout des routes de contournement

TRAFIC • Les demandes en faveur de routes d'évitement se multiplient. Cela pousse le Conseil d'Etat à prévoir une planification cantonale.



La route de contournement de Bulle ne devrait pas faire des petits un peu partout dans le canton de Fribourg. VINCENT MURITH-A

PHILIPPE CASTELLA

La mode est aux routes de contournement de localités. Un peu partout dans le canton de Fribourg fleurissent les demandes. Sans doute un peu refroidi par les aléas de la H189, autour de Bulle, le Conseil d'Etat entend y mettre bon ordre en déployant une planification au niveau cantonal plutôt que de répondre à chaque sollicitation. C'est ce qu'il explique dans un rapport qui fait suite à trois postulats réclamant des routes d'évitement.

Le premier de ces postulats émanait du député Ueli Johner (udc, Chiètres) et de son ancien collègue Ernst Maeder (r, Chiètres). Ils demandaient une planification routière pour le district du Lac, et en particulier un contournement de Chiètres. Le deuxième postulat était l'œuvre de Solange Berset (s, Belfaux) et d'Elia Collaud (dc, Saint-Aubin). Ils s'inquiétaient de l'évolution du trafic entre la Broye et Fribourg et envisageaient un contournement de Belfaux.

Nombreuses autres demandes

Enfin, le troisième postulat a été déposé par Joe Genoud (udc, Châtel-Saint-Denis) et Denis Grandjean (dc, Le Crêt). Les deux élus veveysans demandaient d'étudier l'évitement de Châtel-Saint-Denis par la réalisation d'un tunnel sous la colline de Montimbert afin de permettre une liaison directe depuis la sortie de la semi-autoroute vers Bossonnens.

D'autres demandes de route de contournement sont pendantes, même si elles n'ont pas fait l'objet d'interventions parlementaires. On peut citer notamment Prez-vers-Noréaz, Farvagny, Neyruz, Ro-

mont, Salvenach ou Cormondes. Dans son rapport, le Conseil d'Etat se dit «sensible» à ces revendications. Des routes de contournement permettraient de soulager certaines localités traversées par le trafic routier en croissance permanente. Il fait toutefois le constat que ces routes «sont souvent souhaitées à la suite de l'accroissement de zones construites et génératrices de trafic dispersées sur le territoire cantonal». D'où la recommandation faite aux communes d'agir de concert et de façon cohérente en matière d'aménagement du territoire par le biais de plans directeurs régionaux.

L'exemple d'Ecuvillens

Le gouvernement note au passage que les routes de contournement ne sont pas du seul ressort du canton. Et de citer l'exemple de la commune de Hauterive qui a inauguré récemment une route communale qui amène le trafic directement de la route cantonale à celle de l'aérodrome, évitant ainsi le centre du village d'Ecuvillens.

Confronté à toutes ces demandes et par souci de cohérence, le Conseil d'Etat entend réaliser une étude globale mettant en évidence les besoins sur l'ensemble du réseau des routes cantonales avant de fixer les priorités des constructions d'éventuelles nouvelles routes de contournement. Il argumente en écrivant qu'il «semble plus efficace d'agir en fonction des besoins déterminés de façon identique par une approche systématique sur l'ensemble du canton en tenant compte des impacts sur l'aménagement du territoire plutôt que d'agir par réaction aux interventions parlementaires».

C'est dans ce sens qu'il a renoncé pour l'instant à réaliser les routes de contournement de Vuisternens-devant-Romont et de Romont, qui étaient pourtant intégrées dans le projet d'amélioration de la liaison routière Romont-Vaulruz.

L'étude globale prévue se développera en plusieurs phases: modélisation de l'ensemble des réseaux de mobilités, détermination de la charge de trafic future, détermination de la charge admissible des traversées de localité en fonction de la situation, analyse de la possibilité d'agir par d'autres biais (transports publics, mobilité douce, modération de trafic, itinéraire alternatif) et enfin réalisation d'études d'opportunité pour les projets qui apparaissent prioritaires. Un cahier des charges est en préparation afin d'attribuer prochainement un mandat pour cette étude.

Les exceptions de Guin et Chiètres

En attendant les résultats de cette analyse, les études d'avant-projet pour la route de contournement de Guin seront toutefois poursuivies, comme demandé par le Grand Conseil en juin 2009. Il en va de même pour la liaison Marly-Matran, dont la réalisation a toutefois déjà été repoussée (cf. «La Liberté» du 18 avril 2009).

Quant au contournement de Chiètres, il s'agit d'un cas particulier, puisqu'il est lié à l'épineux problème de la liaison entre Berne et Neuchâtel, par Müntschemier ou par Sugiez. Un dossier qui a déjà fait couler beaucoup d'encre et suscité l'ire des députés lacois («LL» des 17 et 24 décembre). Là, tout devrait dépendre de la décision de la Confédération, attendue pour 2010 au plus tôt. |

GRAND CONSEIL

Pierre-André Page à la tête du groupe UDC

PHILIPPE CASTELLA

Pierre-André Page va reprendre la tête du groupe UDC au Grand Conseil en cours d'année. Ainsi en ont décidé jeudi soir les députés agrariens réunis à La Villette, à l'hôtel zur Hochmatt, l'antre de leur collègue Roger

Schuwey. Ils s'y retrouvaient pour faire le point à l'entame de cette année préélectorale.

Il y a aussi été question de la succession de Jean-Claude Rossier à la présidence du groupe. Le député romontois a passé le cap des 65 ans l'an dernier et il souhaitait passer la main. C'est son prédécesseur qui lui succédera. Pierre-André Page a en effet déjà présidé le groupe UDC de 2002 à 2006. Au début de l'actuelle législature, il a cédé sa place à son collègue glânois pour se faire porter à la 2^e vice-présidence du Grand Conseil. Cela l'a amené à présider le Parlement cantonal l'an dernier.

Libre d'autre engagement aujourd'hui, le député de Châtonnaye a encore faim de politique. Pour lui permettre de souffler un peu après le marathon de son année présiden-

tielle, la transition à la tête du groupe se fera en milieu d'année, précise-t-il, confirmant une information de «La Gruyère». «Le poste de chef de groupe est le plus intéressant au Grand Conseil», estime-t-il. «C'est là qu'on est vraiment dans le bain de la politique, là qu'on négocie avec les autres groupes.»

Cette envie de politique devrait l'inciter à avoir d'autres visées en 2011. Siégeant au Grand Conseil depuis 1996, il reconnaît «en avoir fait un peu le tour». «J'ai 50 ans cette année. Je ne suis pas suffisamment vieux pour tout abandonner. Je me sens prêt à essayer autre chose», confie-t-il. La perspective du départ à la retraite de l'indépendant Pascal Corminboeuf aiguise l'appétit de l'UDC, absente du gouvernement depuis trois législatures,

soit depuis le départ de Raphaël Rimaz en 1996. L'agriculteur de Châtonnaye a le bon profil pour revendiquer la succession de son confrère de Domdidier. Déjà candidat au Conseil d'Etat en 2006, Pierre-André Page peut se targuer d'y avoir fait une campagne honorable.

Mais il pourrait être aussi tenté par un siège au Conseil national, où il était déjà candidat en 2003 et en 2007 (premier des viennent-ensuite derrière Jean-François Rime). Il devra toutefois faire un choix en 2011, les élections cantonales et fédérales étant simultanées. «Je ne sais pas encore dans quelle direction je vais aller», déclare-t-il. Cela devrait dépendre aussi de la tactique que souhaite mettre en place son parti. Une commission électorale planche actuellement sur le sujet. |

PUBLICITÉ

Conférence publique

«Bien-être à tout âge»

Dr Ludmila Moncilli
Spécialiste FMH en gynécologieJeudi 28 janvier 2010
18h30 - 19h30

Suivie d'un apéritif

Visite d'une nouvelle chambre dotée
d'un confort hôtelier de premier ordre.

CLINIQUE GÉNÉRALE
Ste-Anne

Rue Hans-Geiler 6 - 1700 Fribourg
Renseignements tél. 026 350 01 11
www.cliniquegenerale.ch

Le Resto
Bâtiment Poste - Fribourg
Lundi au vendredi
2 menus dès fr. 11.50
service rapide assuré
de 11h00 à 13h30
Espace Fumeurs
boire - lire - manger
www.resto-co.ch